

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 27 janvier 2023

### L'État, la Région Occitanie, Aéroport Toulouse-Blagnac, Airbus, ATR et Aerospace Valley s'engagent pour le développement des carburants d'aviation durable en Occitanie

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie et de la Haute-Garonne, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, Guillaume Faury, président d'Airbus, Nathalie Tarnaud-Laude, présidente d'ATR, Philippe Crébassa, président d'Aéroport Toulouse-Blagnac et Bruno Darboux, président du pôle de compétitivité Aerospace Valley, ont signé ce vendredi 27 janvier une déclaration commune pour accélérer le développement, la production et l'utilisation de carburants d'aviation durables (CAD) en Occitanie et contribuer à la décarbonation du secteur aérien.

Cette déclaration commune engage l'ensemble des signataires pour accompagner les filières dans la décarbonation du secteur aérien. Alors que la réglementation européenne prévoit l'intégration progressive d'un pourcentage croissant de carburants durables (non issus du pétrole / de l'énergie fossile) dans le kérozène utilisé par les avions, **l'engagement collectif des acteurs de l'Occitanie est d'accélérer en doublant les objectifs européens**. La possibilité de mobiliser des ressources et compétences régionales vers une **production locale à plus long terme de CAD** sera aussi explorée. Cet engagement s'inscrit dans la continuité des actions déjà déployées pour faire de l'Occitanie, la région de l'avion vert.

« Avec France 2030 l'Etat mobilise 1,2 milliard pour développer en France un avion bas carbone à l'horizon 2030. Il accompagne aussi le développement des carburants d'aviation durables en déclinant la feuille de route nationale visant à accélérer leur déploiement, et à poser les jalons d'une filière de production. Ces carburants sont la réponse la plus immédiate pour aller vers une aviation neutre en carbone. Cet accord régional pour impulser leur développement est donc particulièrement utile et important » **Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie et de la Haute-Garonne.**

« La Région est pleinement mobilisée pour accompagner la filière aéronautique dans la réduction des émissions de carbone. 100 M€ sont dédiés pour l'avion vert dont 10 M€ pour l'Appel à Manifestation d'Intérêt sur les CAD visant la structuration d'une filière régionale. Je salue l'engagement collectif qui vient d'être pris. Car c'est en mettant nos forces en commun que nous pourrions atteindre l'ambition d'être la région où se développe et concrétise l'avion vert et le carburant de demain » **Carole Delga, présidente de la Région Occitanie ;**

« Pour relever les défis liés à l'émergence d'une aviation décarbonée, la mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'écosystème est nécessaire. C'est le sens de la déclaration commune d'ambition pour les carburants d'aviation durables en Occitanie que nous avons signée aujourd'hui, et qui contribuera au niveau régional à l'émergence d'une filière de premier plan en France et en Europe. Ces carburants durables, qui permettent une réduction considérable des émissions carbone et qui peuvent être utilisés dès aujourd'hui, vont jouer un rôle critique dans la décarbonation du transport aérien sur le court comme le long terme » **Guillaume Faury, président exécutif d'Airbus ;**

« Nos objectifs d'intégration de CAD dans nos opérations internes sont très ambitieux – ils sont à la hauteur de notre engagement en faveur d'une aviation décarbonée. Il est désormais de notre responsabilité collective de rendre les CAD disponibles en quantité suffisante pour que ces engagements deviennent une réalité concrète, et ce dès 2023 » **Nathalie Tarnaud-Laude, présidente d'ATR ;**

« Pour approvisionner les compagnies aériennes en carburants durables dès 2023, Aéroport Toulouse-Blagnac intègre leur arrivée dans la chaîne logistique de ses opérations. Nous nous engageons également à fédérer nos partenaires autour de cette transition à très court terme au travers notamment de nouveaux leviers incitatifs » **Philippe Crébassa, président d'Aéroport Toulouse-Blagnac ;**

« Le Pôle, pleinement mobilisé sur le sujet de la décarbonation de l'aérien et des CAD, travaille au quotidien à fédérer les acteurs en région pour accélérer les innovations dans ce domaine », **Bruno Darboux, président d'Aerospace Valley.**

**Vous trouverez en pièce-jointe l'intégralité de la déclaration ainsi qu'une photo des signataires (dans l'ordre d'apparition de gauche à droite : Guillaume Faury, Carole Delga, Philippe Crébassa, Etienne Guyot, Nathalie Tarnaud-Laude et**

## CONTACTS PRESSE

**Région Occitanie : Coralie Mombosse** - [coralie.mombosse@laregion.fr](mailto:coralie.mombosse@laregion.fr) - Port. : 07 88 56 06 42

**Airbus : Philippe Gmerek** - [philippe.gmerek@airbus.com](mailto:philippe.gmerek@airbus.com) -

Port : 06 13 19 37 27

### Préfecture

**ATR : Charlotte Giuria** - [charlotte.giuria@atr-aircraft.com](mailto:charlotte.giuria@atr-aircraft.com) -

Marie LATREILLE DE FOZIÈRES  
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16 Port. : 06 80 48 20 96

Delphine AMILHAU  
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75 **Aéroport Toulouse Blagnac : Luce Vomscheid** -  
[l.vomscheid@toulouse.aeroport.fr](mailto:l.vomscheid@toulouse.aeroport.fr) -

Margot SCHERER  
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31 Port : 06 10 02 69 66  
[service-presse@occitanie.gouv.fr](mailto:service-presse@occitanie.gouv.fr)

**Aerospace Valley : Agnès Bardier** - [bardier@aerospace-valley.com](mailto:bardier@aerospace-valley.com) - Port : 06 09 40 02 29